

## Recherches sociographiques



Bernard FORTIN, Gaéтан GARNEAU, Guy LACROIX, Thomas LEMIEUX et Claude MONTMARQUETTE, *L'économie souterraine au Québec. Mythes et réalités*

Simon Langlois

Volume 39, Number 1, 1998

Québec et Canada : deux références conflictuelles

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/057199ar>

DOI: <https://doi.org/10.7202/057199ar>

[See table of contents](#)

---

### Publisher(s)

Département de sociologie, Faculté des sciences sociales, Université Laval

### ISSN

0034-1282 (print)

1705-6225 (digital)

[Explore this journal](#)

---

### Cite this review

Langlois, S. (1998). Review of [Bernard FORTIN, Gaéтан GARNEAU, Guy LACROIX, Thomas LEMIEUX et Claude MONTMARQUETTE, *L'économie souterraine au Québec. Mythes et réalités*]. *Recherches sociographiques*, 39(1), 178–181. <https://doi.org/10.7202/057199ar>

élargit l'analyse de ces phénomènes en situant le don dans l'espace de la dette dans la parenté et approfondit l'articulation étroite entre lien social et don, lien de parenté et don. C'est en distinguant entre deux sens du mot dette, dette de reconnaissance (seule pertinente) et dette économique, que l'on peut attribuer non sans ambiguïté, un tel mot au phénomène étudié. C'est l'appartenance à un groupe considéré comme relevant d'une conception holistique du social qui expliquerait la chaîne des dons ou « la circulation du don dans la parenté » exprimée à travers une métaphore : la « roue qui tourne ». Sans doute la reconnaissance, l'amour, évoqués ici comme des analogues du don lui-même, demanderaient-ils d'être réexaminés comme sentiments appris, construits et exprimés dans le cadre familial. Si ce livre fascinant ouvre mille portes sur la spécificité du don comme échange et en particulier du don dans la parenté, il n'est pas problématisé comme une étude de la parenté et il ne s'agit pas de le lui reprocher. À l'intérieur d'une problématique des relations sociales (ici étudiées dans la parenté), la logique du don magnifiquement cernée à partir d'une phénoménologie et d'une méthode de construction d'un type idéal, conduit peut-être à minimiser ces dérapages circonscrits dans un seul chapitre sur « le côté sombre du don », qui renvoie par les exemples cités aux échecs de la transmission et à des problèmes de filiation. Le rôle des femmes et des enfants comme source ou objet de ces échanges demeure également insuffisamment expliqué dans ce livre. Mais cet ouvrage n'est qu'un volet de la recherche et des publications qui en sont issues. Entre autres, Johanne Charbonneau a traité plus explicitement dans un article de la place centrale de l'enfant dans les échanges (dans : DANDURAND, Renée, ROCH HURTUBISE et Céline LE BOURDAIS (dirs), *Enfances*, PUL-IQRC, 1996, 187-202) de la place centrale de l'enfant dans les échanges.

Denise LEMIEUX

*INRS-Culture et société.*

---

Bernard FORTIN, Gaétan GARNEAU, Guy LACROIX, Thomas LEMIEUX et Claude MONTMARQUETTE, *L'économie souterraine au Québec. Mythes et réalités*, Sainte-Foy, Les Presses de l'Université Laval, 1996, 115 p.

Cinq économistes associés au Centre interuniversitaire de recherche en analyse des organisations (CIRANO) ont réalisé en 1993 une enquête empirique par questionnaire sur l'offre et la demande de biens et services dans l'économie souterraine et sur les caractéristiques des individus en cause. La présente monographie donne les premières conclusions de cette recherche dans une langue et une présentation simples, accessibles à tout lecteur que cette question intéresse. Bien construit, le livre aborde clairement trois questions (nous en formulons le contenu en ces termes) : comment estimer l'ampleur de l'économie souterraine, comment caractériser l'offre et la demande de biens et services au noir, pour reprendre une expression populaire, et enfin comment caractériser les représentations sociales des individus sur cette question ?

L'économie souterraine globale comprend la production marchande de biens et services légaux mais non déclarés de même que la production de biens et services illégaux (drogues, prostitution, jeux illégaux, etc.). Ainsi définie, l'économie souterraine est une composante de l'économie marchande qui exclut le bénévolat et le travail domestique non salarié produit dans les ménages. Elle est donc monétaire mais non officielle. Difficile à mesurer, il existe trois méthodes pour en évaluer l'ampleur. La première, l'approche monétaire, se fonde sur une estimation à partir de la masse monétaire en circulation et de la vélocité de cette circulation ; la seconde, l'approche fondée sur les comptes nationaux, compare la somme des revenus et dépenses finales dans l'ensemble de l'économie, alors que la troisième, l'approche par enquête directe auprès des producteurs et consommateurs, soit celle que privilégie par les auteurs, mesure directement les activités souterraines des individus à partir de leurs comportements. Outre qu'elle a l'avantage de donner une estimation de l'ampleur du phénomène, cette méthode permet en plus d'effectuer une analyse sociographique et économétrique des comportements des individus impliqués dans l'économie souterraine.

Comme l'indique le sous-titre (que certains jugeront sans doute peu original, mais qui caractérise bien ce que les auteurs ont effectivement fait, soit confronter à la réalité certains mythes entourant le travail au noir), l'étude propose nombre d'observations, certaines surprenantes, qui vont remettre les pendules à l'heure sur cette question maintenant largement médiatisée et aussi objet de débats publics. Tout d'abord, l'ampleur du phénomène de l'économie souterraine paraît nettement moins marquée que l'image qu'en donnent les médias. Mais, faut-il le rappeler aux auteurs de cette recherche, les médias ne sont pas les seuls responsables de la construction d'une certaine image du travail au noir, puisque les hommes et femmes politiques ont aussi tenu sur ce thème des discours à l'emporte-pièce ayant contribué à bâtir cette image. L'économie souterraine portant sur les activités non criminelles représentait en 1993 entre 1 % et 1,5 % du PIB, après certains ajustements statistiques, soit entre 1,7 et 2,7 milliards de dollars, ou encore entre 656 \$ et 1 048 \$ de dépenses par ménage (dollars de 1995). Les auteurs de cette étude jugent cette estimation plus réaliste que celles obtenues par les deux autres méthodes. Si l'ensemble des activités légales de l'économie souterraine était taxée officiellement, le trésor public récupérerait entre 440 et 650 millions de dollars, bien loin d'être suffisants pour réduire de façon significative le déficit de l'État. La taille de l'économie souterraine semble avoir progressé quelque peu depuis dix ans, en hausse de 16 % environ, comme le laisse supposer une comparaison avec les résultats d'une autre enquête menée en 1985 dans la région de Québec. Hausse considérable, certes, mais loin de correspondre à l'explosion dont parlent certains analystes, notent les auteurs.

L'étude distingue l'offre de travail au noir et la demande de biens et services dans le secteur de l'économie souterraine. L'offre de travail est beaucoup moins répandue – elle toucherait environ 4 % des travailleurs seulement – que la demande (ou la consommation) de biens et services non déclarés, qui pour sa part est le fait de 17,5 % des répondants, soit une différence notable sur laquelle n'insistent pas beaucoup les auteurs, qui se contentent par ailleurs de décrire ces deux dimensions sans faire de liens entre elles.

Quelles sont les caractéristiques des travailleurs au noir ? Les données montrent clairement que le phénomène touche des franges assez marginales du marché du travail. Parmi les personnes les plus engagées dans ce type de travail, se trouvent les jeunes, les célibataires, les personnes habitant chez leurs parents, et les étudiants. Les chômeurs et les personnes dépendantes de l'aide de dernier recours (le bien-être social) ont environ deux fois plus de chance de travailler au noir que les autres, mais cette proportion reste au total assez faible (environ 8% à Québec, 12 % à Montréal, et seulement 5 % dans le Bas du Fleuve, soit les trois régions où s'est déroulée l'enquête). Les travailleurs de la construction ont aussi un taux de participation plus élevé. Le travail au noir n'est pas exercé à temps plein, mais il apparaît plutôt comme une activité marginale ou complémentaire à un travail officiel, le temps consacré variant en moyenne entre 400 heures (à Québec) et 600 (à Montréal) sur une base annuelle. Environ la moitié de ces travailleurs au noir ont un autre emploi officiellement déclaré. Enfin, le travail au noir est plus fréquent dans les régions urbanisées qu'en régions éloignées. Les raisons que donnent les auteurs pour expliquer l'effet du milieu de vie sont un peu courtes: échanges limités qu'offre un petit marché, plus grande difficulté à préserver l'anonymat, contrôle social plus dissuasif dans les régions peu urbanisées. Il aurait été intéressant de confronter ces hypothèses à des observations empiriques, mais le questionnaire n'a pas prévu de questions à cet égard. Dommage.

Les problèmes touchant la sûreté (en anglais, *reliability*) et la validité des résultats sont peu évoqués dans cette étude. Cette question est importante, notamment parce que les répondants peuvent avoir sous-estimé leur implication dans l'économie souterraine. Les auteurs avancent que le contrôle social semblerait plus dissuasif sur les comportements d'achat et de vente au noir en dehors des grands centres ; ce contrôle social n'a-t-il pas aussi affecté la qualité des réponses sur un sujet délicat pour les répondants, surtout s'ils sont chômeurs ou bénéficiaires de l'aide sociale, malgré toute les garanties de confidentialité et d'anonymat données au moment de la collecte d'information ? La proportion nettement plus faible des chômeurs et bénéficiaires de l'aide de dernier recours qui travaillent au noir dans le Bas-Saint-Laurent le donne à penser, mais cela reste à vérifier.

La participation à l'économie souterraine, mesurée à partir de l'offre ou de la consommation de biens et de services non déclarés, est plus répandue que le travail souterrain. Le pourcentage d'acheteurs et les montants dépensés au noir augmentent avec le revenu et la scolarité, les groupes les plus favorisés consommant davantage sur le marché non officiel, sans doute aussi parce qu'ils ont plus d'argent à dépenser comme le signale l'étude. L'analyse des objets consommés va dans le sens de l'hypothèse (c'est nous qui la formulons en ces termes) que l'économie souterraine serait localisée et limitée à une certaine frange de l'économie: la rénovation, l'entretien domestique, certains services professionnels (soins aux personnes, cours privés, transports, etc.), la garde d'enfants et l'achat de cigarettes comptent pour la majorité des biens et services consommés. En fait, l'examen des objets consommés montre qu'ils impliquent le plus souvent un rapport direct entre le producteur et le consommateur, un lien personnalisé, contrairement à la plupart des consommations officielles qui s'effectuent sur un marché le plus souvent anonyme. Prendre soin d'une vieille personne, faire garder ses enfants, se faire

coiffer, confier à un tiers la préparation de son rapport d'impôt, faire réparer son lavabo et faire repeindre sa maison sont autant d'activités typiques qui illustrent le recours à une personne connue à travers un réseau de relations sociales ou avec qui le consommateur peut interagir face à face et négocier le paiement en liquide. Cette dimension proprement sociologique, qui n'est pas abordée dans l'étude, aurait mérité plus ample exploration.

Il faut signaler au passage une imprécision dans l'analyse du lien entre le revenu déclaré officiellement et la probabilité de participer à l'économie souterraine comme travailleurs ou acheteurs. Les auteurs de l'étude signalent que la demande et les montants consommés augmentent avec le revenu, ce qui est juste: ainsi à Montréal, 18,4 % des personnes ayant des revenus officiels nuls ou faibles ont consommé des biens et services au noir, et cette proportion grimpe à 36,3 % chez les plus haut salariés. Par contre, la proportion des bas salariés officiels étant beaucoup plus élevée (50% de l'échantillon), ceux-ci comptent aussi pour 47,5 % (notre calcul d'après le tableau 3.2) de tous les consommateurs de biens et services au noir. Qui sont les participants à l'économie souterraine? Cet aspect n'est pas clairement abordé dans l'étude, et plus largement, les auteurs n'analysent pas comment se distribuent les caractéristiques des producteurs et des consommateurs qui font tourner l'économie souterraine, se limitant le plus souvent à étudier les comportements de l'ensemble de la population, ce qui est différent.

Le dernier aspect étudié porte sur les motifs et perceptions. Sans doute l'analyse de cette dimension laissera-t-elle le lecteur sur son appétit, d'abord parce que l'information recueillie est assez limitée (d'après le questionnaire) et surtout, parce que son traitement est réduit au minimum. Deux observations sont à retenir. D'abord, le travail au noir n'est pas clairement désapprouvé, mais il n'est pas non plus approuvé. Ensuite, les individus estiment que l'économie souterraine est beaucoup plus pratiquée qu'elle ne l'est en réalité – perception attribuée à l'intériorisation des discours médiatisés – mais en même temps ils croient qu'elle l'est moins dans leur entourage immédiat. Les représentations sociales nécessiteraient à elles seules une longue analyse sociologique, aspect négligé dans cet enquête. N'aurait-il pas été avantageux d'adjoindre un sociologue à cette recherche, afin d'élargir la problématique à de nouvelles dimensions, qui auraient été sans doute utiles pour l'explication des phénomènes étudiés? Il vaut la peine de soulever la question ici. Cette remarque (qui ne doit pas être mise au compte du corporatisme du soussigné) n'est pas sans importance, car les modèles économétriques, dont on annonce l'élaboration dans des publications futures, font appel à des hypothèses psychologiques et sociologiques qui mériteraient parfois d'être enrichies, comme l'a rappelé récemment Edmond MALINVAUD dans un article (« Pourquoi les économistes ne font pas de découvertes », *Revue économique*, déc. 1996), qui a provoqué quelques vagues dans le petit monde des économistes français. Souhaitons que celles-ci atteignent aussi les rives du Saint-Laurent.

Simon LANGLOIS

Département de sociologie,  
Université Laval.